



# APPEL A CANDIDATURE

## DON DE LIVRES ET CD APPARTENANT A LA MEDIATHEQUE

### Objet de l'appel à candidature :

La mission première d'une bibliothèque de lecture publique est de constituer une collection vivante et cohérente dans laquelle les documents font l'objet d'acquisition, de retrait et d'élimination en fin de parcours.

La médiathèque de Clichy retire chaque année de ses rayonnages un certain nombre de livres pour faire place à de nouvelles acquisitions afin de conserver une collection pertinente, attractive et actualisée.

Lors d'un tel tri, les documents ne sont pas retirés au hasard, mais sont éliminés suivant des critères définis : mauvais état physique, contenu obsolète, très faible ou faible nombre de prêts sur une longue période ou encore doublons d'un même titre. Cette opération de tri se nomme le « *désherbage* ».

Par délibération n° 2021/S01/9.1 du 23 mars 2021, le conseil municipal a approuvé le principe d'une cession de documents issus du déstockage de la médiathèque des collections, qui ne peuvent être donnés ou vendus, à des entreprises de l'économie circulaire, sociale et solidaire dont le produit des ventes participe au soutien d'associations caritatives qui luttent contre l'illettrisme ou œuvrent en faveur de la lecture.

Dès lors, la Ville de Clichy-la-Garenne lance le présent appel à candidature pour les documents issus du déstockage de la médiathèque des collections qui ne peuvent être donnés ou vendus.

Cette donation concerne les livres et les CD retirés de nos collections selon les critères cités si dessus.

### **Organismes visés :**

Entreprises, associations, organismes de l'économie sociale et solidaire dont le produit des ventes participe au soutien d'associations caritatives qui luttent contre l'illettrisme ou œuvrent en faveur de la lecture.

### **Conditions de la cession :**

- Le contractant prend les biens cédés dans l'état où ils se trouvent et s'engage expressément à n'exercer aucun recours en garantie contre la ville de Clichy-la-Garenne et, en cas de vice, apparent ou caché, qui pourrait affecter les livres et CD désaffectés,
- Les frais de transport, de livraison et de conditionnement incombent au contractant,
- Le contractant prend les biens cédés équipés de leur couverture plastique, boîtier plastique, livret du CD, code-barre, antiviol et estampillage,
- Les cartons pleins donnés par la collectivité lui seront échangés ou retournés, afin qu'elle puisse récupérer l'équivalent en cartons vides,
- La collecte pourra s'effectuer directement dans les locaux de la collectivité,

### **Durée :**

A l'issue de la sélection, le candidat retenu signera une convention d'une durée d'un an.

### **Modalités de présentation des candidatures :**

- Présentation de la structure candidate (organisme visé),
- Exemple de statuts de l'organisme,
- Lettre d'engagement relative aux critères définis.

### **Critères de sélection :**

- Conformité aux attentes du cahier des charges et cohérence du projet
- Projet similaire mené et réalisé sur le territoire francilien avec d'autres médiathèques
- Délai d'exécution : délais de retrait des documents désherbés après demande J+8 maximum et mise à disposition sur site d'un stock permanent de 10 cartons

### **Modalités d'envoi :**

Vous devez déposer votre candidature au plus tard le 31 mai à 18h.

Par lettre recommandée adressée avec accusé de réception – A l'attention de Mme BLIVET et Mme BRIANT – **Direction des Affaires Culturelles et Théâtre-Cinéma Rutebeuf** - 115 bis, rue Henri Barbusse – 92110 CLICHY

- Par dépôt contre récépissé sur place à la même adresse du lundi au vendredi, de 9H à 12H
- Par courriel : [Marie-françoise.BOLOU@ville-clichy.fr](mailto:Marie-françoise.BOLOU@ville-clichy.fr)
- Les dossiers incomplets ou arrivés après le 31 mai ne seront pas étudiés.

### **Renseignements complémentaires :**

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Marie-Françoise BOLOU : 01 47 15 31 35 – 06 77 99 58 23 [Marie-françoise.BOLOU@ville-clichy.fr](mailto:Marie-françoise.BOLOU@ville-clichy.fr)